

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03265 Numéro SIREN : 352 222 368 Nom ou dénomination : SODIPLEC
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2021 sous le numéro de dépôt 15996



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SODIPEC

26, quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE

S.A.R.L. au capital de 4 800 600 €
R.C.S. CRETEIL 352 222 368

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

Comptes certifiés conformes

Frédéric GLURY



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Gérant de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 20 mars 2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.R.L. SODIPLEC** relatifs à l'exercice du **1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	31 386 426 €
■ Chiffre d'affaires	85 585 441 €
■ Perte nette comptable	- 1 404 023 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 03 mars 2021

Marc FERRE

Grégoire BUNOT



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	93 962 266	69 558 128	24 404 138	27 177 090
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	503 813	366 386	137 427	90 488
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	503 813	366 386	137 427	90 488
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 409 193	69 191 742	24 217 450	27 037 342
TERRAINS	22 239 827	16 458 011	5 781 815	6 838 389
CONSTRUCTIONS	50 636 082	36 112 807	14 523 275	16 485 745
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	18 877 176	15 843 961	3 033 214	3 560 768
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	913 978	776 962	137 016	131 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	742 128		742 128	21 050
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	49 259		49 259	49 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 411		37 411	37 411
PRETS	3 684		3 684	3 684
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 163		8 163	8 163
ACTIF CIRCULANT	7 150 168	167 880	6 982 288	11 040 010
STOCKS ET EN-COURS	2 765 486		2 765 486	4 107 464
MARCHANDISES	2 765 486		2 765 486	4 107 464
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 583 893		1 583 893	1 933 626
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	944 987		944 987	1 441 090
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	638 906		638 906	492 536
CREANCES DIVERSES (3)	1 073 803	167 880	905 923	1 261 458
DISPONIBILITES	1 365 372		1 365 372	3 501 611
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	361 613		361 613	235 850
TOTAL GENERAL	101 112 435	69 726 008	31 386 426	38 217 100
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			3 684	3 684
(3) Dont à plus d'un an			386 474	830 006



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 242 404	5 646 428
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	245 652	245 652
RESERVE LEGALE	7 650	7 650
AUTRES RESERVES	238 002	238 002
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 404 023)	
PROVISIONS REGLEMENTEES	590 276	590 276
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>4 242 404</i>	<i>5 646 428</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	234 810	232 260
PROVISIONS POUR RISQUES	125 000	155 000
PROVISIONS POUR CHARGES	109 810	77 260
DETTES (1)	26 909 211	32 338 412
DETTES FINANCIERES (2)	18 968 170	23 956 070
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 733 691	4 777 468
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	14 234 478	19 178 601
DETTES D'EXPLOITATION	7 615 610	8 307 141
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 403 344	5 753 223
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 212 265	2 553 917
DETTES DIVERSES	325 430	75 201
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	318 905	73 072
AUTRES DETTES DIVERSES	6 524	2 128
TOTAL GENERAL	31 386 426	38 217 100
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	12 343 187 14 566 023	15 768 699 16 569 713
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 195 842	498 642



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 154 130	121 142 654
VENTES DE MARCHANDISES	82 281 236	116 592 238
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 304 205	4 308 857
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>85 585 441</i>	<i>120 901 095</i>
REPRISES SUR PROVISIONS		28 170
TRANSFERTS DE CHARGES	538 454	179 329
AUTRES PRODUITS	30 234	34 058
CHARGES D'EXPLOITATION	87 526 116	119 870 531
ACHATS DE MARCHANDISES	59 034 279	88 459 570
VARIATION DES STOCKS	1 341 978	(1 115 219)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	155 831	269 547
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 942 238	9 480 408
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	847 756	1 032 427
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 123 858	7 881 262
CHARGES SOCIALES	2 251 134	2 649 379
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 572 619	6 029 800
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	32 550	38 630
AUTRES CHARGES	4 223 869	5 144 723
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 371 985)	1 272 122
PRODUITS FINANCIERS	1 418	5 520
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 418	5 520
CHARGES FINANCIERES	99 796	116 290
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	99 796	116 290
RESULTAT FINANCIER	(98 377)	(110 770)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 470 363)	1 161 352
PRODUITS EXCEPTIONNELS	131 822	95 859
SUR OPERATIONS DE GESTION		41
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	73 822	95 818
REPRISES SUR PROVISIONS	58 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	65 483	1 257 212
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 370	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	31 113	1 148 924
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		108 288
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	26 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66 339	(1 161 352)
BENEFICE NET COMPTABLE		
PERTE NETTE COMPTABLE	(1 404 023)	
Total des produits	86 287 372	121 244 033
Total des charges	87 691 395	121 244 033
BENEFICE NET COMPTABLE		
PERTE NETTE COMPTABLE	(1 404 023)	
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	83 964	104 004

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

La société a obtenu la reconduction pour une année supplémentaire de la concession d'autoroute pour six stations ainsi qu'un renouvellement de la concession Esterel jusqu'au 31/12/2031. Le plan d'amortissement de ces stations a été modifié permettant un report d'amortissements de 1 263 K€ sur les exercices à venir.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable. Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 445 parts sociales de 1 080 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	520 877	86 418	103 481	503 814
Immobilisations corporelles	91 951 254	1 744 362	286 423	93 409 193
Immobilisations financières - titres	37 411			37 411
Immobilisations financières - créances	11 849			11 849
	92 521 390	1 830 780	389 903	93 962 267

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	430 388	35 651	99 653	366 386
Immobilisations corporelles	64 913 912	4 536 968	259 137	69 191 742
	65 344 300	4 572 620 (*)	358 790	69 558 129

(*) Dont dotation : . linéaire 4 572 620
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	590 276			590 276
Provisions pour risques et charges (1)	232 260	58 550	56 000	234 810
- Provision pour risque	155 000	26 000	56 000	125 000
- Provision pour gros entretien	77 260	32 550		109 810
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	169 880		2 000	167 880
	992 416	58 550 (*)	58 000 (*)	992 966

(*) Dont : . exploitation 32 550
. financier
. exceptionnel 26 000 58 000

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 56 000

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	11 849	3 685	8 164
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 583 894	1 583 894	
Créances diverses	1 073 804	687 330	386 474
Charges constatées d'avance	361 613	361 613	
	3 031 159	2 636 521	394 638

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 199 471	3 199 471		
Emprunts bancaires (1)	1 534 220	1 534 220		
Emprunts & dettes financières divers (2)	14 234 479	1 891 291	7 154 747	5 188 440
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 615 611	7 615 611		
Dettes diverses	325 430	325 430		
Produits constatés d'avance				
	26 909 212	14 566 024	7 154 747	5 188 440

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	3 629
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	2 737 554
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	14 234 479

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de 11 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	30
- Employés	209
	259

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Charges diverses exceptionnelles	8 370	-
Dotation aux provisions pour risques et charges exceptionnels	26 000	-
Cession d'immobilisations corporelles	31 113	12 923
Produits exceptionnels divers	-	60 900
Reprise sur provisions pour litiges	-	56 000
Reprise sur provisions pour dépréciations exceptionnelles	-	2 000
	65 483	131 823

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	45 763
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	28 294

La société dispose d'un solde de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs d'un montant de 3 887 639 €

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	1 534 220	-	1 387 608
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Les emprunts bancaires d'un montant total de 1 534 220 euros sont cautionnés par la société mère.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Autres engagements	623 381	-

(*) La société a bénéficié d'abandons de créance de sa société mère qui sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile. Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2020 s'élève à 42.85 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 153 K€.

Entreprises liées

S.A. SIPLEC

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Clients et comptes rattachés	228 958
Emprunts et dettes financières divers	14 234 479
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 832 618
Production vendue	115 773
Achats de marchandises	49 616 963
Autres achats et charges externes	86 196
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	83 965
Charges exceptionnelles en capital	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SODIPLEC
Société à responsabilité limitée au capital de 4 800 600 euros
Siège social : 26 Quai Marcel Boyer
94200 IVRY SUR SEINE
352 222 368 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2021
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 404 023,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-1 404 023,28 euros

Au compte « Report à nouveau »-1 404 023,28 euros
Lequel compte est ainsi porté à -1 404 023,28 euros.

L'Assemblée Générale décide en outre de compenser partiellement ledit compte « Report à nouveau » débiteur par imputation de pareille somme sur le compte « Autres Réserves ».

Le compte « Report à nouveau » se trouve ainsi ramené à -1 166 021,27 euros et le compte « Autres Réserves » se trouve ainsi soldé.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Gérance

M. Frédéric GIVRY

Frédéric GIVRY

COGEPARC

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

L Y O N
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69036 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

L A G N I E U
56 avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax +33 (0)4 74 40 32 33

C R É M I E U
19, cours Baron Raverat
38460 Crémiieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

ST-GENIS-LAVAL
56, avenue Chanoine Cartellier
Bâtiment 2 B
69230 St Genis Laval
Tél. +33 (0)4 82 53 74 08

cabinet@kogeparc.com
www.kogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA N° FR47 964 501 308

SARL SODIPLEC

26 Quai Marcel Boyer

94200 IVRY SUR SEINE

EXERCICE SOCIAL

Du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

SARL SODIPLEC**SARL SODIPLEC****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

À l'Assemblée Générale de la société SODIPLEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL SODIPLEC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

SARL SODIPLEC

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

SARL SODIPLEC

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SARL SODIPLEC

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 2 Juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

COGEPARC

Membre de PKF INTERNATIONAL



Stéphane MICHOU, Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	93 962 266	69 558 128	24 404 138	27 177 090
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	503 813	366 386	137 427	90 488
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	503 813	366 386	137 427	90 488
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 409 193	69 191 742	24 217 450	27 037 342
TERRAINS	22 239 827	16 458 011	5 781 815	6 838 389
CONSTRUCTIONS	50 636 082	36 112 807	14 523 275	16 485 745
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	18 877 176	15 843 961	3 033 214	3 560 768
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	913 978	776 962	137 016	131 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	742 128		742 128	21 050
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	49 259		49 259	49 259
TITRES IMMOBILISES DIVERS	37 411		37 411	37 411
PRETS	3 684		3 684	3 684
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	8 163		8 163	8 163
ACTIF CIRCULANT	7 150 168	167 880	6 982 288	11 040 010
STOCKS ET EN-COURS	2 765 486		2 765 486	4 107 464
MARCHANDISES	2 765 486		2 765 486	4 107 464
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 583 893		1 583 893	1 933 626
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	944 987		944 987	1 441 090
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	638 906		638 906	492 536
CREANCES DIVERSES (3)	1 073 803	167 880	905 923	1 261 458
DISPONIBILITES	1 365 372		1 365 372	3 501 611
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	361 613		361 613	235 850
TOTAL GENERAL	101 112 435	69 726 008	31 386 426	38 217 100
(1) Dont droit au bail			3 684	3 684
(2) Dont à moins d'un an			386 474	830 006
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 242 404	5 646 428
CAPITAL	4 800 600	4 800 600
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	9 900	9 900
RESERVES	245 652	245 652
RESERVE LEGALE	7 650	7 650
AUTRES RESERVES	238 002	238 002
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 404 023)	
PROVISIONS REGLEMENTEES	590 276	590 276
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>4 242 404</i>	<i>5 646 428</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	234 810	232 260
PROVISIONS POUR RISQUES	125 000	155 000
PROVISIONS POUR CHARGES	109 810	77 260
DETTES (1)	26 909 211	32 338 412
DETTES FINANCIERES (2)	18 968 170	23 956 070
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 733 691	4 777 468
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	14 234 478	19 178 601
DETTES D'EXPLOITATION	7 615 610	8 307 141
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 403 344	5 753 223
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 212 265	2 553 917
DETTES DIVERSES	325 430	75 201
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	318 905	73 072
AUTRES DETTES DIVERSES	6 524	2 128
TOTAL GENERAL	31 386 426	38 217 100
(1) Dont à plus d'un an	12 343 187	15 768 699
Dont à moins d'un an	14 566 023	16 569 713
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	3 195 842	498 642

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 154 130	121 142 654
VENTES DE MARCHANDISES	82 281 236	116 592 238
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 304 205	4 308 857
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	85 585 441	120 901 095
REPRISES SUR PROVISIONS		28 170
TRANSFERTS DE CHARGES	538 454	179 329
AUTRES PRODUITS	30 234	34 058
CHARGES D'EXPLOITATION	87 526 116	119 870 531
ACHATS DE MARCHANDISES	59 034 279	88 459 570
VARIATION DES STOCKS	1 341 978	(1 115 219)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	155 831	269 547
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	7 942 238	9 480 408
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	847 756	1 032 427
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 123 858	7 881 262
CHARGES SOCIALES	2 251 134	2 649 379
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 572 619	6 029 800
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	32 550	38 630
AUTRES CHARGES	4 223 869	5 144 723
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 371 985)	1 272 122
PRODUITS FINANCIERS	1 418	5 520
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 418	5 520
CHARGES FINANCIERES	99 796	116 290
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	99 796	116 290
RESULTAT FINANCIER	(98 377)	(110 770)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 470 363)	1 161 352
PRODUITS EXCEPTIONNELS	131 822	95 859
SUR OPERATIONS DE GESTION		41
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	73 822	95 818
REPRISES SUR PROVISIONS	58 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	65 483	1 257 212
SUR OPERATIONS DE GESTION	8 370	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	31 113	1 148 924
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		108 288
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	26 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	66 339	(1 161 352)
BENEFICE NET COMPTABLE	(1 404 023)	
PERTE NETTE COMPTABLE		
Total des produits	86 287 372	121 244 033
Total des charges	87 691 395	121 244 033
BENEFICE NET COMPTABLE	(1 404 023)	
PERTE NETTE COMPTABLE		
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	83 964	104 004
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

La société a obtenu la reconduction pour une année supplémentaire de la concession d'autoroute pour six stations ainsi qu'un renouvellement de la concession Esterel jusqu'au 31/12/2031. Le plan d'amortissement de ces stations a été modifié permettant un report d'amortissements de 1 263 K€ sur les exercices à venir.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 30 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans		

La durée d'amortissement peut déroger au principe énoncé ci-avant lorsque la date de fin de la concession d'autoroute sur laquelle est utilisé l'investissement est inférieure à la date de fin de l'amortissement comptable. Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 445 parts sociales de 1 080 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	520 877	86 418	103 481	503 814
Immobilisations corporelles	91 951 254	1 744 362	286 423	93 409 193
Immobilisations financières - titres	37 411			37 411
Immobilisations financières - créances	11 849			11 849
	92 521 390	1 830 780	389 903	93 962 267

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	430 388	35 651	99 653	366 386
Immobilisations corporelles	64 913 912	4 536 968	259 137	69 191 742
	65 344 300	4 572 620 (*)	358 790	69 558 129

(*) Dont dotation : . linéaire
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	590 276			590 276
Provisions pour risques et charges (1)	232 260	58 550	56 000	234 810
- Provision pour risque	155 000	26 000	56 000	125 000
- Provision pour gros entretien	77 260	32 550		109 810
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	169 880		2 000	167 880
	992 416	58 550 (*)	58 000 (*)	992 966

(*) Dont : . exploitation
. financier
. exceptionnel

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : 56 000

Biens pris en crédit-bail Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	11 849	3 685	8 164
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 583 894	1 583 894	
Créances diverses	1 073 804	687 330	386 474
Charges constatées d'avance	361 613	361 613	
	3 031 159	2 636 521	394 638

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	3 199 471	3 199 471		
Emprunts bancaires (1)	1 534 220	1 534 220		
Emprunts & dettes financières divers (2)	14 234 479	1 891 291	7 154 747	5 188 440
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	7 615 611	7 615 611		
Dettes diverses	325 430	325 430		
Produits constatés d'avance				
	26 909 212	14 566 024	7 154 747	5 188 440

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	3 629
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	2 737 554
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	14 234 479

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation de 11 stations-services autoroutières, implantées en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	20
- Agents de maîtrise	30
- Employés	209
	<u>259</u>

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Charges diverses exceptionnelles	8 370	-
Dotation aux provisions pour risques et charges exceptionnels	26 000	-
Cession d'immobilisations corporelles	31 113	12 923
Produits exceptionnels divers	-	60 900
Reprise sur provisions pour litiges	-	56 000
Reprise sur provisions pour dépréciations exceptionnelles	-	2 000
	<u>65 483</u>	<u>131 823</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	45 763
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	28 294

La société dispose d'un solde de déficits fiscaux reportables au titre des exercices antérieurs d'un montant de 3 887 639 €

AUTRES INFORMATIONS

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	1 534 220	-	1 387 608
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Les emprunts bancaires d'un montant total de 1 534 220 euros sont cautionnés par la société mère.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Autres engagements	623 381	-

(*) La société a bénéficié d'abandons de créance de sa société mère qui sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective des services de l'automobile.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Ces engagements de retraite font l'objet d'une gestion externe par l'organisme I.R.P. AUTO.

La cotisation versée à cet organisme en 2020 s'élève à 42.85 € par mois et par salarié (charge patronale).

Le montant annuel comptabilisé en charge ressort à 153 K€.

Entreprises liées

S.A. SIPLEC

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Clients et comptes rattachés	228 958
Emprunts et dettes financières divers	14 234 479
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 832 618
Production vendue	115 773
Achats de marchandises	49 616 963
Autres achats et charges externes	86 196
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	83 965
Charges exceptionnelles en capital	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

Société d'importation « SIPLEC »

26, quai Marcel Boyer

94200 – IVRY SUR SEINE

R.C.S. : Créteil 315 281 113

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.